

doc
CA1
EA11
82T08
FRE

DOCS
CA1 EA11 82T08 FRE
Le Canada et le dialogue nord-sud.
--
62151742

TEXTES sur

La politique étrangère

canadienne

82/8

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
JUL 20 1983
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
October 1982

LE CANADA ET LE DIALOGUE NORD-SUD

Introduction

Les pays du Nord comprennent que dans un monde où les intérêts économiques, politiques, environnementaux et humanitaires sont de plus en plus liés, il est impossible de continuer à s'abstraire des problèmes du Sud. Notre humanitarisme ne peut accepter qu'un quart de la population de la planète souffre de famine lorsque le reste vit dans l'affluence. L'intérêt personnel bien compris nous montre les avantages mutuels que nous tirerons lorsque, selon les prévisions de la Banque mondiale, les pays en développement compteront d'ici les 10 prochaines années pour plus de 25 % de l'accroissement de la production mondiale et pour quelque 30 % de la hausse du volume du commerce mondial.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la nature et le point de concentration des relations économiques entre pays développés et en développement se sont graduellement modifiés, mettant moins l'accent sur l'aide et s'intéressant davantage à d'autres aspects du système économique international. Le ralliement des pays en développement autour d'un "nouvel ordre économique international" en 1974 a mené l'année suivante à une entente sur des domaines spécifiques dans lesquels les futures négociations devraient se concentrer de façon à obtenir un système international plus juste et équitable.

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangèresAOUT
AUG 1 2001Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du MinistèreAffaires extérieures
CanadaDirection des programmes
d'information au CanadaExternal Affairs
CanadaDomestic Information
Programs Division

À la fin de 1975, la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) s'est tenue sous la coprésidence d'Allan J. MacEachen, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, et de Manuel Perez Guerrero, ministre d'État du Venezuela aux Affaires économiques internationales, pour déterminer si un groupe restreint de pays développés, de pays en développement importateurs de pétrole et de membres de l'OPEP pourraient parvenir à des ententes spécifiques. Bien que la CCEI ait semblé dégager un esprit de coopération et de détermination commune, la Conférence s'est terminée en 1977 avec des succès limités.

Dans un effort pour relancer le dialogue entre le Nord et le Sud et pour faciliter la participation de tous les pays, une proposition a été adoptée en 1979 visant le lancement de "Négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement" en vue d'examiner les principales questions posées dans cinq secteurs: commerce, matières premières, alimentation, énergie et questions monétaires et financières. Les discussions sur les modalités du lancement de ces Négociations se sont poursuivies à l'intérieur de groupes restreints - comme les sommets d'Ottawa (1981) et de Versailles (1982) des sept grands pays industrialisés et le Sommet (nord-sud) de Cancun - et au sein des Nations Unies.

Le rôle du Canada

C'est en 1951 que le Canada a commencé à collaborer avec le monde en développement, lorsqu'il a joué un rôle actif dans l'implantation du Plan de Colombo, fonds du Commonwealth visant la prestation d'une assistance technique aux pays en développement du Commonwealth. À la fin des années 60, une commission des Nations Unies présidée par le premier ministre Lester Pearson a produit un important rapport sur les questions de développement et sur les solutions possibles. Le rapport Pearson a eu un impact considérable sur les approches de l'aide aux pays plus pauvres. Le Canada s'est depuis efforcé d'obtenir des résultats concrets touchant les négociations nord-sud en dépit de nombreux problèmes.

Dans son rapport de décembre 1980, le Groupe de travail parlementaire sur les relations nord-sud soulignait que le Canada est dans une position unique pour jouer un rôle de chef de file dans le dialogue nord-sud et pour combler l'écart entre les deux groupes. Le Canada a de nombreux liens avec toutes les régions du monde. Son appartenance au Commonwealth et à la Francophonie -- association informelle de pays francophones -- lui assure d'étroites relations avec un certain nombre de pays africains en développement. Nous avons des liens hémisphériques et historiques avec les pays des Caraïbes et de l'Amérique latine, et notre côte Pacifique nous donne une fenêtre sur l'Asie.

Notre économie, axée sur les ressources naturelles, repose également sur la technologie de pointe et sur la production industrielle, ce qui nous permet de mieux comprendre les préoccupations des pays en développement et de nos partenaires industrialisés.

Encouragé par l'appui du Groupe de travail nord-sud, le gouvernement a joué un rôle constructif dans le dialogue nord-sud, établissant des lignes directrices fondées sur les principes de l'humanitarisme et de l'avantage mutuel. Ces lignes directrices reconnaissent l'interdépendance, la nécessité d'harmoniser les politiques extérieures et intérieures qui ont une incidence sur les pays en développement, la nécessité de divers instruments de politique qui répondent aux besoins des pays en développement et la nécessité d'une meilleure intégration du Sud au système économique international.

Que les négociations globales soient lancées ou non, les discussions se poursuivront au sein de diverses instances internationales sur des questions comme l'énergie, les problèmes monétaires et financiers, le commerce, le développement industriel, l'alimentation et l'agriculture et l'aide au développement.

Energie

Les hausses de prix décrétées par l'OPEP ont encouragé les pays en développement à prendre une position plus marquée sur les questions qui les touchent, et qui ont aggravé leurs difficultés économiques s'ils ont dû importer du pétrole. La nécessité d'une moins grande dépendance à l'égard de ressources en hydrocarbures non renouvelables pour satisfaire les besoins énergétiques internationaux est maintenant largement reconnue.

Les projets énergétiques comptent déjà pour près de 25 % de l'aide bilatérale du Canada; et en août 1981, le Premier ministre Trudeau annonçait à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables de Nairobi que le Canada ferait de nouvelles contributions, y compris l'octroi de plus d'un milliard de dollars au titre d'une aide bilatérale en matière énergétique.

La création de Petro-Canada international pour aider les pays en développement à exploiter leurs propres ressources énergétiques, notamment en hydrocarbures, est à cet égard une initiative unique et pionnière.

Questions monétaires et financières

Certains pays en développement ont eu des difficultés de balance des paiements attribuables au renchérissement pétrolier, à la mévente de leur produits d'exportation et à de forts emprunts pour financer leur développement. Ce qui a fait qu'il leur a été difficile de payer leurs importations de denrées alimentaires, de pétrole et d'engrais et les a amenés à avancer des propositions globales et controversées visant des changements aux systèmes monétaire et financier internationaux.

Le Canada a, de concert avec d'autres nations, recherché des moyens de rendre plus efficaces des institutions comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. De même, en 1978, reconnaissant leurs problèmes financiers croissants, le Canada a annulé la dette que lui devaient les pays les moins avancés. Depuis, l'aide canadienne à ces pays a pris la forme de dons plutôt que de prêts.

Commerce

Les pays en développement ont plus ou moins besoin de nouvelles possibilités de vendre leurs produits à l'étranger, et les pays développés leur offrent le plus souvent les meilleurs marchés. Ces produits livrent parfois une concurrence directe à des produits des pays développés, concurrence qui mène à des mesures protectionnistes, mais les pays développés reconnaissent généralement la nécessité d'ouvrir davantage leurs marchés. Le Système généralisé de préférences (SGP) est l'un des importants mécanismes utilisés par la plupart des pays occidentaux pour réduire les droits tarifaires frappant les produits importés des pays en développement. Des négociations commerciales se tiennent également au sein de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), et la réunion ministérielle du GATT de cette année a discuté de la politique commerciale des années 80. Le Canada oeuvre au sein de ces organisations et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour encourager la communauté commerciale internationale à renforcer ce système commercial multilatéral ouvert qui sert les intérêts tant du Nord que du Sud.

Produits de base

Les pays en développement dépendent souvent de leurs exportations de produits agricoles et de matières premières, que l'on appelle collectivement les produits de base, pour se procurer des devises. Les cours des produits de base sont soumis à de fortes fluctuations sur les marchés internationaux, ce qui rend difficile la planification des budgets de ces pays. Le Canada a contribué positivement aux négociations de la CNUCED visant la stabilisation des prix des produits de base. Le 15 janvier 1981, il a signé l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base, fonds de \$ 750 millions qui contribuera à financer des accords de produit comportant des dispositions de constitution d'un stock régulateur et des mesures de développement des produits de base.

Alimentation et agriculture

L'une des questions les plus pressantes qui confrontent le Nord et le Sud est la nécessité de réduire les pénuries alimentaires qui forcent le quart de la population mondiale à vivre dans un état de famine. Une meilleure sécurité alimentaire mondiale est nécessaire pour des raisons humanitaires et comme condition préalable à un développement économique

et social global. Le Nord et le Sud collaborent pour améliorer la situation, non seulement par la solution à court terme que constitue l'aide alimentaire, mais également par des solutions à plus long terme comme un accroissement de la production alimentaire, des mesures de conservation, la planification familiale, la réforme foncière et la mise en valeur des pêcheries.

L'aide alimentaire constitue depuis longtemps la principale composante de l'aide canadienne au développement, et nous fournissons environ 600 000 tonnes de céréales chaque année, ainsi que d'autres denrées alimentaires. Comme solution à long terme, le Canada a récemment fait de l'appui du secteur agricole une priorité de son programme d'aide au développement. De même, lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Melbourne en octobre 1981, le Premier ministre a annoncé la création d'un Centre international de mise en valeur des océans qui aura spécifiquement pour mandat d'organiser l'exploitation des vastes océans du monde comme source d'alimentation.

Aide au développement

L'aide publique au développement -- subventions et prêts -- continue d'être l'élément central du développement de nombre des pays les plus pauvres. Depuis les années 50, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) administre notre programme d'aide. En 1979-1980, elle a fourni quelque \$1,25 milliard de dollars en aide. Sur ce montant, 48% ont été consacrés à des projets bilatéraux spécifiques, alors que 41% étaient affectés à des institutions multilatérales internationales au titre de projets dans des pays en développement. Une bonne partie du reste est allée à des organisations non gouvernementales comme le SUCO et OXFAM qui fournissent une aide aux pays du tiers monde, et au financement des activités du Centre de recherches pour le développement international, organisme international chargé de promouvoir la recherche dans les pays en développement.

Le Canada a pour politique de se concentrer sur les besoins essentiels des populations des pays les plus pauvres, notamment les populations des régions rurales, ainsi que sur l'énergie, l'agriculture et les ressources humaines. Le gouvernement s'est engagé à consacrer 0,5% du produit national brut à l'aide d'ici 1985 et à faire de grands efforts pour atteindre 0,7% d'ici la fin de la décennie. Conformément au Plan d'action adopté à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Paris en septembre 1981, le Canada a accepté d'affecter 0,15% de son PNB à ces pays.

Développements récents

Lors du Sommet d'Ottawa de juillet 1981, les dirigeants des sept grands pays industrialisés ont consacré passablement de temps aux problèmes nord-sud, tout comme l'ont fait les chefs de gouvernement du Commonwealth réunis à Melbourne. Le Sommet Nord-Sud de Cancun, au



Mexique, en octobre 1981 a accru la participation des dirigeants. Du point de vue du Canada, cette rencontre a dans l'ensemble été un succès. Sous la coprésidence du Premier ministre Trudeau et du Président mexicain Lopez Portillo, les dirigeants de 22 pays développés et en développement ont tenu des discussions informelles et constructives. Malgré les divergences de philosophies et d'intérêts, un esprit de confiance leur a permis de convenir de priorités pour une future coopération, notamment en ce qui touche l'alimentation et l'agriculture. Enfin, les dirigeants ont renouvelé leur engagement le lancer, sur une base mutuellement convenue, les Négociations globales aux Nations Unies, où se poursuivront les efforts pour parvenir à un consensus. Au Sommet de Versailles de 1982, les pays industrialisés ont renouvelé leur engagement d'intensifier leur coopération avec les pays en développement.

Les questions nord-sud ne seront pas réglées par une conférence, quelle que soit la bonne volonté manifestée, et le dialogue nord-sud se poursuivra pendant de nombreuses années.

DOCS

CA1 EA11 82T08 FRE

Le Canada et le dialogue nord-sud.

--

62151742